



<b>BILAN ACTIF</b>		
(Montants en dhs)	31/12/2023	31/12/2022
<b>Actif immobilisé</b>		
Écarts d'acquisition	41 959 641	22 473 241
Immobilisations en non valeurs	38 796 413	31 451 885
Immobilisations incorporelles	112 912 667	13 573 999
Immobilisations corporelles	2 387 013 389	1 609 033 162
Titres mis en équivalence	25 472 944	24 866 712
Immobilisations financières	127 410 556	113 657 764
Impôts différés actifs	1 440 209	2 298 364
	<b>2 735 005 819</b>	<b>1 817 355 128</b>
<b>Actif circulant</b>		
Stocks et en-cours	98 819 040	57 093 526
Clients et comptes rattachés	699 135 133	384 593 504
Autres créances	160 233 517	244 704 415
	<b>958 187 690</b>	<b>686 391 445</b>
<b>Trésorerie - Actif</b>	<b>206 449 652</b>	<b>530 260 154</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>3 899 643 161</b>	<b>3 034 006 727</b>

<b>BILAN PASSIF</b>		
(Montants en dhs)	31/12/2023	31/12/2022
Capital	126 666 700	126 666 700
Primes d'émission, de fusion et d'apport	984 376 165	984 825 770
Réserves consolidées	116 731 558	67 902 780
Résultat consolidé	197 793 113	98 569 695
<b>capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>1 425 567 536</b>	<b>1 277 964 945</b>
Dont : Capitaux propres part du groupe	1 387 209 713	1 254 258 448
Intérêts minoritaires	38 357 822	23 706 497
<b>Passif à Long Terme</b>		
Dettes de financement	1 067 190 582	433 581 211
Provisions pour risques et charges	669 012	708 367
Impôts différés - passif	10 853 448	10 545 193
	<b>1 078 713 042</b>	<b>444 834 771</b>
<b>Passif circulant</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	525 347 738	446 879 118
Autres dettes	751 468 049	582 847 335
	<b>1 276 815 787</b>	<b>1 029 726 453</b>
<b>Trésorerie - Passif</b>	<b>118 546 796</b>	<b>281 480 558</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>3 899 643 161</b>	<b>3 034 006 727</b>

<b>COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ</b>		
(Montants en dhs)	2023	2022
<b>Produits d'exploitation (I)</b>	<b>1 907 329 124</b>	<b>1 034 778 427</b>
Chiffre d'affaires	1 907 329 124	1 034 777 927
Autres produits d'exploitation		500
<b>Charges d'exploitation (II)</b>	<b>-1 579 226 199</b>	<b>-857 881 599</b>
Achats et autres charges externes	-944 664 048	-490 446 675
Impôts et taxes	-26 315 170	-17 963 583
Charges de personnel	-423 789 808	-243 905 906
Autres charges d'exploitation	-1 742 429	413 821
Dotations d'exploitation, nettes des reprises et TC	-182 714 744	-105 979 256
<b>Résultat d'exploitation (III=I-II)</b>	<b>328 102 925</b>	<b>176 896 828</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER VI</b>	<b>-32 614 564</b>	<b>-24 698 202</b>
<b>Résultat Courant (VII=III+VI)</b>	<b>295 488 362</b>	<b>152 198 626</b>
<b>Résultat non courant X</b>	<b>5 980 436</b>	<b>4 169 096</b>
<b>Résultat avant impôts (XI=VII+X)</b>	<b>301 468 798</b>	<b>156 367 722</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-1 240 888	-1 271 012
Quote-part de résultat des S.M.E.	638 048	-3 395 266
Impôt sur les bénéfices	-103 072 842	-53 131 749
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>197 793 116</b>	<b>98 569 695</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>174 686 517</b>	<b>87 651 981</b>
Intérêts minoritaires	23 106 598	10 917 714

<b>TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ</b>		
(Montants en dhs)	31/12/2023	31/12/2022
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>197 793 116</b>	<b>98 569 695</b>
Ajustements :		
- Amortissements des immobilisations incorporelles	26 561 732	13 544 471
- Amortissements des immobilisations corporelles	184 002 412	85 813 682
- Amortissements des écarts d'acquisition	1 240 888	1 271 012
- Variation des impôts différés	1 333 440	(3 381 503)
- QP des sociétés mises en équivalence	(638 048)	3 395 266
- Résultat de cession consolidé	(643 262)	(12 709 437)
- Autres	(234 155)	260 645
<b>Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>409 416 123</b>	<b>186 763 831</b>
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	(170 040 216)	277 540 893
<b>Flux net de Trésorerie généré par l'activité</b>	<b>239 375 907</b>	<b>464 304 723</b>
Acquisition des immobilisations incorporelles	(130 259 157)	(30 846 362)
Acquisition des immobilisations corporelles	(888 624 749)	(806 107 158)
Acquisition d'immobilisations financières	(19 581 594)	79 847 609
Variation des créances financières	43 079 309	(9 351 020)
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>(995 386 191)</b>	<b>(766 456 931)</b>
Augmentations de capital	2 680 000	768 900 007
Dividendes versés	(52 406 992)	(26 938 000)
Emissions d'emprunts, nettes	644 860 536	(46 020 356)
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations de Financement</b>	<b>595 133 544</b>	<b>695 941 651</b>
<b>Variation de Trésorerie</b>	<b>(160 876 740)</b>	<b>393 789 443</b>
Trésorerie d'ouverture	248 779 596	(145 009 847)
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>87 902 856</b>	<b>248 779 596</b>
<b>Variation de Trésorerie</b>	<b>(160 876 740)</b>	<b>393 789 443</b>

## Rapport Financier Annuels 2023

Le Rapport Financier Annuels 2023, comprenant le jeu complet des états financiers sociaux et consolidés du Groupe au 31 décembre 2023, sera mis en ligne à partir du 30 avril 2024 sur le site internet d'AKDITAL, à l'adresse suivante : <https://akdital.ma/fr/investisseurs/>

## Contact communication financière

M. Ilyas ELHARTI  
Directeur Général Adjoint  
i.elharti@akdital.ma - 0522 23 14 14  
246 Rte de l'Oasis, Casablanca 20250  
<https://communicationfinanciere.akdital.ma>



**mazars**

76, Boulevard Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia, 7ème étage  
Casablanca



OMNIPACT  
165, Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca

**Aux Actionnaires de la société  
AKDITAL S.A.**  
258 Route de l'Oasis  
20250 Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS DE  
SYNTHESE CONSOLIDES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023**

**Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société Akdital S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 425 567 536 MAD dont un bénéfice net consolidé de 197 793 113 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

**Dépréciation des créances clients**

**Risque identifié**

Au 31 décembre 2023, la valeur nette des créances clients s'élève à 699 135 KMAD représentant 18 % du total bilan du Groupe. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note 1.3.f de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La provision pour dépréciation est enregistrée pour les retards d'encaissement à partir d'une année en fonction de la typologie des clients.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2023, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

**Note réponse**

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par le Groupe ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.  
Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2024

**Les Commissaires aux Comptes**

Mazars Audit et Conseil

Adhane Loukili  
Associé  
**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**  
76, Bd Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia - 7ème Etage  
Casablanca - Maroc  
Tél : +212 522 423 423  
www.mazars.ma

OMNIPACT  
Youssef BOUABIDI  
Associé  
OMNIPACT  
165, Boulevard Abdelmoumen  
Résidence LES CHAMPS ÉLYSÉES  
Casablanca - Maroc  
Tél : +212 522 423 423  
www.omnifact.ma



BILAN ACTIF					
(Montants en dhs)		EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
		Brut	Amortissements et provisions	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations en non valeur (A)	22 725 967,99	11 622 961,05	11 103 006,94	4 686 711,39
	Frais préliminaires	508 952,99	407 162,39	101 790,60	203 581,19
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	22 217 015,00	11 215 798,66	11 001 216,34	4 383 130,20
	Primes de remboursement des obligations				
	Immobilisations incorporelles (B)	2 564 113,33	1 046 803,28	1 517 310,05	93 102,21
	Immobilisations en recherche et développement				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	2 564 113,33	1 046 803,28	1 517 310,05	93 102,21
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles (C)	18 700 766,04	4 398 097,14	14 302 668,90	39 996 832,11
	Terrains				11 879 897,00
	Constructions	7 541 072,65	1 606 831,62	5 934 241,03	20 644 467,17
	Installations techniques, matériel et outillage	865 136,02	129 075,87	736 060,15	674 040,80
	Matériel de transport	40 108,33	21 769,72	18 338,61	26 360,28
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	9 629 543,66	2 640 419,93	6 989 123,73	6 772 066,86	
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours	624 905,38		624 905,38		
Immobilisations financières (D)	1 055 421 668,36		1 055 421 668,36	634 492 977,53	
Prêts immobilisés					
Autres créances financières	807 060 956,40		807 060 956,40	455 461 738,73	
Titres de participation	248 360 711,96		248 360 711,96	179 031 238,80	
Autres titres immobilisés					
Écart de conversion - Actif (E)					
Diminution des créances immobilisées					
Augmentations des dettes de financement					
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>1 099 412 515,72</b>	<b>17 067 861,47</b>	<b>1 082 344 654,25</b>	<b>679 169 623,24</b>	
ACTIF CIRCULANT	Stocks (F)				
	Marchandises				
	Matières et fournitures consommables				
	Produits en cours				
	Produits intermédiaires et produits résiduels				
	Produits finis				
	Créances de l'actif circulant (G)	408 975 696,30		408 975 696,30	349 123 218,45
	Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	4 500 000,00		4 500 000,00	865 000,00
	Clients et comptes rattachés	131 459 895,90		131 459 895,90	76 295 405,07
	Personnel				
	État	5 548 292,73		5 548 292,73	8 487 931,47
Comptes d'associés					
Autres débiteurs	232 983 666,10		232 983 666,10	242 582 918,79	
Comptes de régularisation actif	34 483 841,57		34 483 841,57	20 891 963,12	
Titres et valeurs de placement (H)	7 175,49		7 175,49		
Écart de conversion - actif (éléments circulants) (I)					
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>408 982 871,79</b>		<b>408 982 871,79</b>	<b>349 123 218,45</b>	
TRÉSORERIE	Trésorerie-Actif	84 413 044,49		84 413 044,49	523 260 401,26
	Chèques et valeurs à encaisser				
	Banques, T.G et C.C.P	84 413 044,49		84 413 044,49	523 260 401,26
	Caisses, régies d'avances et accreditifs				
<b>TOTAL III</b>	<b>84 413 044,49</b>		<b>84 413 044,49</b>	<b>523 260 401,26</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>1 592 808 432,00</b>	<b>17 067 861,47</b>	<b>1 575 740 570,53</b>	<b>1 551 553 242,95</b>	

BILAN PASSIF				
(Montants en dhs)		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT	
			EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES	1 208 706 186,37		1 156 667 008,66
	Capital social ou personnel (1)	126 666 700,00		126 666 700,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
	Capital appelé	126 666 700,00		126 666 700,00
	dont versé	126 666 700,00		126 666 700,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	984 376 165,37		984 825 769,87
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale	3 511 724,87		1 319 027,19
	Autres réserves			
	Report à nouveau (2)	496 136,92		1 557,89
	Résultats net en instance d'affectation			
	Résultat net de l'exercice (2)	93 655 459,21		43 853 953,71
	<b>TOTAL des capitaux propres</b> (A)	<b>1 208 706 186,37</b>		<b>1 156 667 008,66</b>
	FINANCEMENT CIRCULANT	Capitaux propres assimilés (B)		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Dettes de financement (C)		82 513 842,20		23 509 871,19
Emprunts obligataires				
Autres dettes de financement		82 513 842,20		23 509 871,19
Provisions durables pour risques et charges (D)				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Écart de conversion - Passif (E)				
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>1 291 220 028,57</b>		<b>1 180 176 879,85</b>	
PASSIF CIRCULANT	Dettes du passif circulant (F)	234 620 541,96		230 376 363,10
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 060 199,98		21 258 309,66
	Clients créditeurs, avances et acomptes			
	Personnel	2 780 161,41		1 196 774,33
	Organismes sociaux	2 352 433,59		3 422 726,41
	État	22 184 181,32		16 018 794,39
	Comptes d'associés			3 600 707,98
	Autres créanciers	190 501 926,00		176 001 949,25
	Comptes de régularisation - passif	9 641 639,66		8 877 101,08
	Autres provisions pour risques et charges (G)			
Écarts de conversion Passif (éléments circulants) (H)				
<b>TOTAL II (F + G + H)</b>	<b>234 620 541,96</b>		<b>230 376 363,10</b>	
TRÉSORERIE	Trésorerie passif	50 000 000,00		141 000 000,00
	Crédits d'escompte			
	Crédits de trésorerie	50 000 000,00		141 000 000,00
	Banques (soldes créditeurs)			
<b>TOTAL III</b>	<b>50 000 000,00</b>		<b>141 000 000,00</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>1 575 740 570,53</b>		<b>1 551 553 242,95</b>	

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)					
(Montants en dhs)		Exercice du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023			
		OPÉRATIONS			
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents	TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
		(1)	(2)	3 = 1 + 2	4
EXPLOITATION	I Produits d'exploitation	84 030 820,11	280 812,00	84 311 632,11	54 728 201,38
	Ventes de marchandises (en l'état)				
	Ventes de biens et services produits	79 783 297,88	280 812,00	80 064 109,88	54 706 147,36
	Chiffre d'affaires	79 783 297,88	280 812,00	80 064 109,88	54 706 147,36
	Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)				
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	4 247 522,23		4 247 522,23	22 054,02
	<b>TOTAL I</b>	<b>84 030 820,11</b>	<b>280 812,00</b>	<b>84 311 632,11</b>	<b>54 728 201,38</b>
	II Charges d'exploitation	97 850 552,32	2 783 893,93	100 634 446,25	52 695 369,98
	Achats revendus (2) de marchandises				
	Achats consommés (2) de matières et fournitures	8 307 287,68	70 086,96	8 377 374,64	3 636 047,67
	Autres charges externes	29 675 302,07	580 564,19	30 255 866,26	12 854 209,39
Impôts et taxes	466 091,70	2 108 074,00	2 574 165,70	225 770,00	
Charges de personnel	51 628 395,49	25 168,78	51 653 564,27	31 263 986,02	
Autres charges d'exploitation	600 000,00		600 000,00	85 714,29	
Dotations d'exploitation	7 173 475,38		7 173 475,38	4 629 642,61	
<b>TOTAL II</b>	<b>97 850 552,32</b>	<b>2 783 893,93</b>	<b>100 634 446,25</b>	<b>52 695 369,98</b>	
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-13 819 732,21	-2 503 081,93	-16 322 814,14	2 032 831,40	
FINANCIER	IV Produits financiers	118 086 072,37		118 086 072,37	55 686 733,22
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	96 751 000,00		96 751 000,00	43 222 000,00
	Gains de change	1 006,73		1 006,73	
	Intérêts et autres produits financiers	20 074 482,33		20 074 482,33	8 562 566,93
	Reprises financières : transferts de charges	1 259 583,31		1 259 583,31	3 902 166,29
	<b>TOTAL IV</b>	<b>118 086 072,37</b>		<b>118 086 072,37</b>	<b>55 686 733,22</b>
	V Charges financières	3 953 628,38		3 953 628,38	10 121 220,19
	Charges d'intérêts	3 949 136,12		3 949 136,12	10 120 497,89
	Pertes de change	4 492,26		4 492,26	722,30
	Autres charges financières				
Dotations financières					
<b>TOTAL V</b>	<b>3 953 628,38</b>		<b>3 953 628,38</b>	<b>10 121 220,19</b>	
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)	114 132 443,99		114 132 443,99	45 565 513,03	
VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)	100 312 711,78	-2 503 081,93	97 809 629,85	47 598 344,43	

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes) - Suite -					
(Montants en dhs)		Exercice du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023			
		OPÉRATIONS			
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents	TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
		(1)	(2)	3 = 1 + 2	
NON COURANT	VIII Produits non courants	37 456 862,25	460 242,83	37 916 105,08	246 917,55
	Produits de cessions d'immobilisations	26 988 702,63		26 988 702,63	
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	467 159,62	65 895,14	533 054,76	246 917,55
	Reprises non courantes : transferts de charges	10 000 000,00	394 347,69	10 394 347,69	
	<b>TOTAL VIII</b>	<b>37 456 862,25</b>	<b>460 242,83</b>	<b>37 916 105,08</b>	<b>246 917,55</b>
	IX Charges non courantes	37 587 176,72		37 587 176,72	2 704 591,27
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	25 708 642,63		25 708 642,63	
	Subventions accordées				
Autres charges non courantes	11 878 534,09		11 878 534,09	2 704 591,27	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions					
<b>TOTAL IX</b>	<b>37 587 176,72</b>		<b>37 587 176,72</b>	<b>2 704 591,27</b>	
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-131 314,47	460 242,83	328 928,36	-2 457 673,72	
XII	XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+ X)	100 181 397,31	-2 042 839,10	98 138 558,21	45 140 670,71
	XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	1 172 639,00	3 310 460,00	4 483 099,00	1 286 717,00
	XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)	99 008 758,31	-5 353 299,10	93 655 459,21	43 853 953,71
	XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	239 572 754,73	741 054,83	240 313 809,56	110 661 852,15
	XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XIII)	140 563 996,42	6 094 353,93	146 658 350,35	66 807 898,44
	XVI RÉSULTAT NET (total produits - total charges)	99 008 758,31	-5 353 299,10	93 655 459,21	43 853 953,71

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.



**mazars**

Mazars Audit et Conseil  
76, Boulevard Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia 7<sup>ème</sup> étage  
Casablanca, Maroc



OMNIPACT  
165, Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca Maroc

**Aux Actionnaires de la société  
AKDITAL S.A.**

Green Office 19 et 20, Beauséjour  
Angle Route d'Al Jadida et Bd Abderrahim Bouabid  
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

**AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE**

**Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Akdital S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 208 706 186 MAD dont un bénéfice net de 93 655 459 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Akdital SA au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée.

Nous n'avons identifié aucune question clé de l'audit à communiquer au titre de cet exercice.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèses conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément à l'article 172 de la loi 17-95, nous vous informons que la société Akdital a procédé, au cours de l'exercice 2023, à :

- La constitution des entités « Clinique Internationale de Mohammedia », « Hôpital International De Fes », « Centre International d'Oncologie de Fes », « Clinique Internationale d'Errachidia », « Hôpital Privé de Tétouan », « Clinique Internationale de Khouribga », « Clinique Internationale de Mogador », « Hôpital Privé Meknes », « Clinique Internationale de Taroudant », « Centre International d'Oncologie de Meknes », « Service Emergency Bouznika », « Clinique Internationale De Dakhla », « Hôpital Privé Guelmim », « Hôpital Privé Ibn Yassine Rabat », « Hôpital Privé Nador », « Centre International d'Oncologie De Rabat », « Hôpital Privé International de Kenitra », « Centre International d'Oncologie de Kenitra » « Centre International d'Oncologie Oujda » et « Hôpital Privé d'Oujda » détenues à 100% dont le capital social de chacune s'élève à 100 KMAD.
- La constitution des sociétés « Akdital Services » et « Akdital Investment LLC », détenues à 100% dont le capital social de chacune s'élève respectivement à 1.000 KMAD et 824 KMAD.
- L'acquisition de 99,93% de la société « Hôpital Privé Béni Mellal » pour une valeur de 20.385 KDH.

Casablanca, le 29 avril 2024

**Les Commissaires aux Comptes**

Mazars Audit et Conseil

Adnane LOUKILI  
Associé  
**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**  
76, Bd Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia, 7<sup>ème</sup> Etage,  
Casablanca - Maroc  
Tél : +212 522 423 423  
www.mazars.ma

**OMNIPACT**  
Associé  
165, Boulevard Abdelmoumen  
Résidence LES CHAMPS  
Elysées, 1<sup>er</sup> Etage, Ann 2,  
Casablanca - Maroc  
Tél : +212 522 423 423  
www.omnipact.ma